

## Rééquilibrage des portefeuilles enregistrés – Janvier 2021

Le début de l'année 2021 n'est pas sans rappeler que l'incertitude fera toujours partie du processus d'investissement. Actuellement, l'élément qui retient le plus notre attention est la faiblesse historique des taux d'intérêts. Cela demeure un phénomène préoccupant pour les investisseurs puisque les conséquences de taux trop faibles pourraient être les suivantes :

- Fragilisation de la portion à revenu fixes de votre portefeuille puisque des taux faibles augmentent le risque de durée des obligations tout en diminuant leur rendement espéré;
- Risque de surévaluation des actions;
- Augmentation de l'endettement et du levier financier dans l'économie;

Afin de bien gérer ces risques, notre vigie des marchés financiers nous a amené à modifier légèrement l'alignement de nos fonds dans les portefeuilles enregistrés et des organismes de bienfaisance. Ce rééquilibrage de début d'année permettra notamment de :

- **Diminuer le risque de durée** des revenus fixes via l'ajout d'un mandat de gestion active des obligations;
- Augmentation des actifs non corrélés aux marchés boursiers via l'achat de **dette privée** et **fonds immobilier résidentiel privé**;
- Prioriser des mandats d'actions qui misent davantage sur la **qualité des bilans**;

Veuillez communiquer avec moi pour de plus amples renseignements.

Jean Philippe